L'élection sénatoriale du Nord du 29 mai 1927

Une lettre de M. l'abbé Lemire au président du Parti démocrate populaire

M. l'abbé Lemire, député-maire d'Hazebrouck, vient d'adresser la lettre suivante au président du Parti démocrate populaire:

Mon cher ami,

Vous comprenez que j'ai été très sensible au témoignage de confiance que m'ont donné les démocrates populaires et je tiens à les remercier cordialement.

Eux comme vous, et vous comme moi, nous n'avons qu'un souci, celui de faire triompher dans les élections pour le Sénat comme dans les élections pour la Chambre des députés, la grande cause, la cause sacrée puis-je dire, de l'union nationale.

Cette cause sera défendue par un candidat d'une nuance autre que la mienne. Mais les nuances doivent s'effacer devant les nécessités de la concentration pour le salut du pays.

En outre, ma candidature risquait de diviser le corps électoral en s'opposant à des revendications locales légitimes. Ces revendications en les respectant dans l'arrondissement d'Avesnes, l'arrondissement d'Hazebrouck conserve le droit de les faire valoir pour lui-même dans l'avenir.

Veuillez donc, mon cher ami, reconnaître qu'en refusant toute candidature dans les circonstances présentes, je ne fais que mon devoir.

Et si, à ce désistement manifesté sans arrière-pensée aucune, j'ajoute l'invitation la plus nette à tous mes amis, ceux de Lille comme ceux d'Hazebrouck, de voter pour le candidat d'Union nationale, pour Daniel-Vincent, dont les déclarations à Aulnoye ont satisfait l'ensemble des électeurs républicains, je fais encore mon devoir.

Je le fais deux fois pour la République et pour le département.

Aujourd'hui, comme hier, je marche au drapeau.

Et je reste votre tout dévoué,

Abbé J. Lemire,
député du Nord.

Déclaration du Comité départemental de l'Entente Républicaine Démocratique

On nous communique :

Le Comité départemental de l'Entente Républicaine Démocratique s'est réuni le samedi 14 mai, en assemblée générale.

Après examen de la situation, il a pris la résolution suivante:

Le Comité Départemental de l'Entente Républicaine Démocratique réitère son désir de réaliser entre tous les républicains de gouvernement, contre les révolutionnaires et ceux qui ne refusent pas de se coaliser éventuellement avec eux, un accord dans le but d'assurer les droits des citoyens comme individus aussi bien que dans la famille et dans la société, de poursuivre le redressement économique et financier du pays et enfin de garantir la sécurité de la France contre les périls du dehors et de l'internationalisme.

Il constate avec regret que ce désir n'a pas été partagé par le parti radical, alors cependant que le nouveau parti républicain du Nord a exprimé son assentiment de la façon suivante :

« Le candidat d'Union Républicaine, quel qu'il soit, devra prendre des engagements précis et répudier nettement toute compromission, toute alliance, tout accord plus ou moins apparent avec les partis de révolution sociale. »

Les déclarations faites à Lille et à Aulnoye par le candidat du Parti Radical Socialiste ne donnant pas satisfaction à cette formule et ne garantissant pas la défense des idées sur lesquelles aucune transaction n'est possible, le Comité départemental de l'Entente Républicaine Démocratique, fidèle aux principes directeurs dont il ne peut ni ne veut s'écarter et en souhaitant qu'un accord complet puisse se réaliser dans l'avenir conformément au vœu de l'opinion publique, mais constatant qu'aujourd'hui, les partis radical-socialiste et socialiste unifié, c'est-à-dire les deux éléments constitutifs du cartel ont seuls leur candidat;

Considère comme un devoir de présenter aux délégués sénatoriaux la candidature de M. Louis Nicolle, député du Nord.

Tous ceux qui voient dans les victoires révolutionnaires une menace contre la stabilité du pays feront triompher sur ce nom la politique d'Union Nationale.

Les fêtes du 25e anniversaire de l'Olympique Lillois

L'O.L. a fêté samedi son vingt-cinquième anniversaire. La journée a commencé par une réception, à 11 heures, des délégations et des invités du club lillois. Une caravane d'autos s'est aussitôt formée, qui a pris la direction d'Ypres, où une réception avait été organisée par la Municipalité. Après un déjeuner à l'hôtel Excelsior et une visite des cimetières anglais et français de la côte 60, les excursionnistes sont revenus à Lille.

A 18 h. 30, en une cérémonie intime à laquelle assistait M. Hudelo, préfet du Nord, il a été procédé à la remise à M. Maurice Gravelines, équipier premier depuis vingt ans à l'O.L., de la plaquette des Amis de Lille.

Cette première journée s'est terminée par un banquet et une soirée de gala avec le concours du Cercle Berlioz.

Aujourd'hui dimanche, grande fête sportive sur le terrain de l'O.L. avec un match international entre le Royal Berschot A.C. et l'O.L.

Deux ans de travaux forcés à une femme qui tenta d'empoisonner son mari

Laon, 14 mai. — La Cour d'assises a condamné à dix ans de travaux forcés et à 70 000 fr. de dommages-intérêts la femme Gabrielle Orland, épouse Marchandise, âgée de 28 ans, habitant Esquehories, qui essaya d'empoisonner son mari en lui faisant absorber de l'arsenic.

L'ASSASSINAT d'un chauffeur de taxi à Marcq-en-Barœul

L'instruction

M. Hénaut, juge d'instruction à Lille, a poursuivi ses interrogatoires concernant le crime commis le 20 avril dernier sur le Grand Boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing à Marcq-en-Barœul, et dont fut victime le chauffeur de taxi Desmet, de Croix.

Le juge a pu nettement déterminer vendredi après-midi, l'emploi du temps du meurtrier Depotte et de ses compagnons Bacq et un certain Denis dont nous avions signalé la présence dans un café de la Place Ribour, à Lille, et qui n'avait pas été identifié.

Après avoir quitté Roubaix, pris de boisson, vers 2 h. 30 du matin, Desmet et ses trois clients se sont rendus dans ce café. Desmet était ivre et voulait continuer à s'amuser au moment où ils quittèrent le café. C'est alors que Denis, le quatrième et énigmatique personnage, refusa de suivre ses camarades, non pas parce qu'il prétendait que Depotte et Bacq étaient des bandits, comme un témoin avait cru l'entendre, mais parce que Desmet voulait l'emmener dans un autre établissement où les consommations étaient trop chères.

Denis a en outre déclaré au juge d'instruction qu'il n'entendit point Depotte et Bacq dire qu'ils allaient faire un mauvais parti à Desmet.

Le magistrat instructeur, qui a presque terminé son information, cherche actuellement à établir si le crime a eu le vol pour mobile ou s'il s'agit simplement d'une querelle d'ivrognes.

Les tombes militaires au cimetière de Tourcoing

Dans le programme de travaux d'aménagement des tombes militaires, nous remarquons le regroupement dans le carré C du cimetière de Tourcoing, des tombes militaires situées dans les carrés A et B de la même nécropole.

Les familles ayant des parents inhumés dans le cimetière désigné ci-dessus et qui désireraient être fixées sur la date du déplacement de la tombe de leurs parents, auront à s'adresser au maire de Tourcoing.

Une ingénieuse escroquerie qui finit par rapporter de la prison

Paris, 14 mai. — Georges Béchade, dit Georgetto, équilibriste et fakir marseillais, s'exhibait dans les foires comme cible humaine et recevait, sans broncher, une centaine de flèches en acier sur le buste. Pourtant, il ne faisait pas recette.

En décembre 1925, il se mit en relation avec un étudiant en médecine nommé Gaillon, qui imite d'une façon parfaite la voix du général de Castelnau.

Béchade, qui est un homme de ressources, pria l'étudiant de lui prêter sa voix et lui fit téléphoner à la Caisse de secours de l'Ecole polytechnique:

— Je suis le général de Castelnau; je vous recommande chaudement M. Georges Béchade, mutilé de guerre, qui est momentanément très gêné.

L'équilibriste se présenta à la Caisse, qui fut généreuse avec lui, grâce à la haute recommandation dont il bénéficiait.

Le coup avait si bien réussi que les deux complices rééditèrent plusieurs fois le coup du téléphone.

Béchade et Gaillon ont comparu devant la treizième chambre. L'équilibriste a été condamné à six mois de prison et 50 francs d'amende et l'étudiant à trois mois et 25 fr.

AUX SINISTRES

RÈGLEMENT DES DOMMAGES DE GUERRE SUR FONDS D'EMPRUNT

La Préfecture nous communique :

Le délai pour la réception des demandes d'adhésion au dernier emprunt départemental de Reconstitution expire le 20 Mai courant.

La répartition des fonds recueillis, soit 292 millions 200.000 fr., sera effectué entre les titulaires de certificats de créance de dommages de guerre mobiliers ou immobiliers à la condition toutefois que le remploi soit effectué exclusivement en immeuble bâti.

L'inscription des demandes aura lieu dans l'ordre des pertes subies, en commençant par la plus petite, jusqu'à l'absorption des disponibilités.

Il semble utile de rappeler aux sinistrés que l'Etat n'a pu mettre à leur disposition, pour l'année 1927, que 165 millions de francs en espèce.

Ce crédit est réservé pour 1/3 aux petits sinistrés mobiliers et le surplus soit 132 millions à la reconstitution immobilière bâtie dans l'ordre de priorité suivant:

1° Petits sinistrés immobiliers directs dont dont l'ensemble des dommages ne dépasse pas 80.000 francs tout compris, et dont le remploi en immeuble à l'usage d'habitation a été commencé antérieurement au 27 Février 1926.

2° Département, communes et établissements publics pour la reconstruction des bâtiments scolaires et hospitaliers et des édifices affectés à un service public non productif de revenus, dans la limite de 100.000 francs par collectivité.

3° Travaux de reconstitution immobilière du domaine public départemental ou communal.

4° Terrains compris dans le périmètre de la zone rouge et rachetés par l'Etat.

Il paraît évident, si l'on rapproche les crédits alloués des sommes restant à régler, qu'il ne sera pas possible de donner satisfaction à tous les sinistrés ci-dessus visés, au cours de la présente année.

Quant à ceux ne bénéficiant d'aucune priorité, ils ne peuvent espérer qu'ultérieurement un paiement en espèces sur fonds d'Etat.

Le Conseil Général a prévu cette insuffisance et y a pourvu en mettant à leur disposition les fonds provenant de l'Emprunt départemental.

Les sinistrés désireux de participer à la répartition de ces fonds ont intérêt à adresser de suite leurs demandes d'adhésion à la Préfecture du Nord, Service des Emprunts Départementaux.

LAINES

LES VENTES DE LONDRES

(D'un correspondant particulier)

Londres, 14 mai. — Clôture animée. Prix clôture mars maintenus pour mérinos et croisés fins et moyens mérinos garde défectueux et croisés communs un peu en dessous.

* * *

La troisième série des ventes de Londres vient de se terminer, écourtée de trois jours.

A l'ouverture, malgré une bonne assistance et une participation assez générale, les prix accusaient de suite, dans l'ensemble, 5 % de baisse sur les prix de clôture des ventes de mars. Des retraits nombreux, dus surtout aux limites trop élevées des vendeurs, marquèrent cette première semaine.

Par la suite, la compétition devint plus active et peu à peu les prix regagnèrent presque tout le terrain perdu et les ventes se terminent avec des prix sensiblement égaux à ceux des dernières ventes.

Les prix des mérinos pour garde défectueux et des croisés communs sont peut-être un peu en dessous de cette parité. La participation de la Russie a été très restreinte. Les laines de Punta-Arenas furent surtout disputées par l'Allemagne, la France et la Belgique et sont aux prix de mars. Le choix en laines de Cap était pauvre; il y eut dans ces genres de nombreux retraits.

Le coefficient du coût de la vie dans le Nord

La Commission régionale d'études relatives au coût de la vie a tenu samedi après-midi à la Préfecture du Nord, une réunion plénière d'où devait sortir le nouveau coefficient.

L'assemblée était présidée par M. Pennelier, président du Tribunal civil. On entendit les rapports des présidents des sous-commissions qui, au cours de la semaine écoulée, avaient étudié dans leurs sphères respectives, les prix actuels des diverses denrées.

A la suite de ces rapports, la Commission a arrêté comme suit le coefficient nouveau:

	Coefficient d'augment.	Coeffic. de prop. ou pourcent.	Produit des deux prem. nomb.
Alimentation ...	6.84572	0.65	4.449
Habillement	9.37251	0.12	1.124
Habitation	4.27936	0.05	0.213
Eclair., chauff..	5.34631	0.07	0.374
Entretien gén...	6.78099	0.07	0.474
Dépenses div....	6.23675	0.04	0.240
	6.833		

Rappelons que le dernier coefficient était de 7.07.

LE CINQUANTENAIRE de l'Association des Ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord à Lille

Il y a cinquante ans, en 1877, un groupement d'anciens élèves de l'I.D.N. fondait l'Association des ingénieurs de l'Institut Industriel du Nord qui a donné au pays, une pépinière de chefs d'industrie, de directeurs et d'ingénieurs.

A 15 h., dans la grande salle de la Société Industrielle, les anciens élèves ont tenu leur assemblée générale sous la présidence de M. Hector Franchomme, entouré de MM. Lemire et Baron, vice-présidents; Marcel Desmet, Emilien Dorchies et Jules Dannoy, secrétaires, et les membres du conseil d'administration.

Après lecture des rapports de MM. Dorchies et Desmet et de M. Renuesan, trésorier, l'assemblée a réélu son Conseil d'administration.

Après le discours du président, des plaquettes d'argent, témoignages de souvenir et de reconnaissance, ont été offertes aux membres fondateurs de l'Association qui en font encore actuellement partie, parmi lesquels le doyen, M. Léon Francq, âgé de 80 ans, de la promotion de 1866.

A 20 h., un banquet était offert dans la grande salle des fêtes de la Préfecture, aux anciens élèves de l'I.D.N. et à leurs familles.

A la table d'honneur présidée par le général Nollet, ancien ministre de la Guerre, on remarquait la présence de MM. Hector Franchomme, président de l'Association; Hudelo, préfet du Nord; Pertral, préfet du Pas-de-Calais; Aug. Potié, Bersez, sénateurs; Nicolle et Daniel Vincent, députés; le général Lacapelle, commandant le 1er C.A.; Chatelet, recteur de l'Académie; Grimpret, directeur de l'Institut industriel; Cuvelette, directeur des mines de Lens; Barret, ingénieur en chef au chemin de fer du Nord; Conem, maire d'Armentières; Stahl, M. Thellier de Poncheville, etc.

Au dessert, des toasts ont été portés par le distingué président, M. Hector Franchomme, et M. Auguste Potié, au nom du Conseil général.

Nous rappelons qu'à l'occasion du cinquantenaire de l'Institut Industriel du Nord, l'Harmonie des mines de Courrières se fera entendre à l'Hippodrome aujourd'hui dimanche à 15 h., avec un magnifique programme.

UN NOUVEAU SERVICE LONDRES-BOULOGNE-PARIS-VICHY

Vichy, 14 mai. — Le premier des trains qui assureront, deux fois par semaine, le nouveau service Londres-Boulogne-Paris-Vichy est arrivé cet après-midi, à 15 h. 30.

Fédération des Anciens Combattants du Nord

Une réunion générale aura lieu le 22 mai, à 10 h., au siège, Hôtel des Canonniers, rue des Canonniers, à Lille, en vue du prochain Congrès de Roubaix, qui doit avoir lieu les 24, 25 et 26 juin.

A l'ordre du jour: 1. Elaboration des vœux en vue du prochain Congrès de Roubaix; 2. Nomination des rapporteurs; 3. Causerie sur l'Office du Combattant, par M. Olivier, président d'honneur.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI DIMANCHE 15 MAI :

Aujourd'hui, saint Germain; demain, saint Honoré.
Soleil: Lever à 5 h. 12; coucher à 20 h. 23.
Lune : Premier quartier du 8; pleine le 16.
Bulletin météorologique pour la journée du 13 (Région Nord) : Temps moins beau, ciel nuageux à très nuageux ou couvert; un peu de pluie; vent Sud-Ouest à Ouest prenant un peu de force, 5 à 9 mètres; température en très faible hausse, minimum +7°.
Pharmaciens de garde : MM. Delong, rue de Lille, 173, et Chavatte, rue de France, 82.
Caisse d'Epargne : Séance de versements et de remboursements, de 9 h. à 10 h. 30.
Bibliothèque pour tous, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Œuvre de St-François-Régis, 32, rue Richard-Lenoir, de 10 h. 30 à 12 h.
Groupement Nordiste d'Echange (Bourse libre de timbres), de 10 h. 30 à 12 h. 30, rue de la Gare, 4.
Musée Weerts (Hôtel de Ville), de 9 à 12 h.
Caisse ouvrière de Sainte-Elisabeth, 57, rue de Rocroi : Permanence de 11 h. 30 à 12 h. 30.
A 9 h. 30, Institut Technique : Assemblée générale des Anciens Elèves.
A 10 h., Salle Ste-Cécile, rue St-Georges : Assemblée générale de la Mutuelle Nadaud.
A 11 h., Hôtel de Ville : Distribution de lacs.
A 15 h., Conservatoire : Solennité Henri Rabaud.
A 17 h., Eglise St-Martin : Fête annuelle des brancardiers de Lourdes.
A 15 et à 20 h., Hippodrome : Cirque Hoste.
A 15 et à 20 h., Champ de Foire : Cirque Delonghe.
A 15 h. et à 20 h. 30, Casino-Théâtre : « Ce chameau de Poilo ».

LE COUSIN

Ce n'est pas que je veuille vous entretenir d'une histoire d'amour, ayant trait au fils de mon oncle ou de ma tante, à la mode de Bretagne, mais d'une invasion de moustiques, si répandus, hélas, dans notre ville. Je n'ai pas, non plus, l'intention de vous raconter la vie de ce petit animal, la première hypothèse eût été plus favorable, mais je crois qu'il serait bon que chacun nous vienne en aide, afin de détruire ce petit insecte, qui est peut-être l'origine de bien des maladies. Voici en quelques mots, le récit que je voulais vous faire.

Installée depuis quelque temps, dans un des plus beaux quartiers de Roubaix, et ayant des pensionnaires avec de jeunes bébés, je fus victime, cet hiver, — de septembre à mars — d'une invasion formidable de ces maudites bêtes. J'essayai de tous les remèdes pour lutter contre elles : insecticides divers, néoptol, pulvérisation au pétrole et l'huile de schiste dans toutes les nochères et vidoirs intérieurs et extérieurs. Bref, malgré toutes les dépenses, mes efforts restèrent couronnés d'insuccès : la gent volatile continuait à persécuter mes pauvres femmes, à tel point que celles d'entre elles dont la peau était plus délicate, ressemblaient à des écumoirs, et les bébés paraissaient avoir la rougole. Il me vint à l'idée d'en chercher la cause, et je la découvris, comme par hasard, dans une des courrées voisines, une fosse d'aisance béante et débordante, — ce que je vous dit n'est pas poétique mais exact — Pour remplacer la plaque de recouvrement inexistante, les pauvres habitants de cette courée avaient installé une caisse, remplie de cendres, afin d'éviter les accidents d'enfants jouant autour, et d'atténuer les odeurs méséabondes émanant de ce trou infect. Quel fut mon premier soin ? Téléphoner de suite, au service d'hygiène, où je fus écoutée par le docteur Rivière, toujours charmant, m'avouant que c'était la première plainte qui était formulée à ce sujet et cependant, toujours désireux de connaître les foyers de contagion. J'eus l'occasion d'interroger les habitants de ce joli coin, et j'appris que, presque tous, souffraient du même mal. Je leur demandai ce qu'ils avaient fait jusqu'alors. Ils me répondirent qu'ils avaient placé des moustiquaires à toutes les fenêtres. Est-ce là, le vrai remède au mal ? et est-il concevable que les roubaisiens, toujours prêts à la lutte soient la proie d'un mal qui n'est certes pas incurable. Cette ineptie me surprend, et je crois qu'il serait bon, que tous s'unissent afin d'obtenir la création dun bureau permanent, où l'on recevrait les réclamations de ce genre et où nous trouverions les moyens de combattre ces maux. Il serait à souhaiter que les « Amis de Roubaix », heureux d'améliorer le sort de tous, en prissent l'initiative. Nous sommes certains d'avance que nous trouverions les fonds nécessaires pour son bon fonctionnement. Ceci est une suggestion, que nous soumettons à nos charmants lecteurs. Si parmi-eux, il s'en trouvait qui eussent une idée nouvelle, nous leur serions reconnaissants de nous la faire connaître, par la voie du journal, dont la directrice se prête toujours si volontiers aux bonnes volontés.

Alors que la question infantile nous occupe si passionnément, ne croyez-vous pas que nous trouverions là, la source de toutes les maladies infectieuses, si fréquentes depuis ces dernières années: otites, mastoïdites, grippes pernicieuses, aboutissant à des méningites et autres, qui enlèvent nos petits d'une façon si brutale. J'espère que vous voudrez bien excuser ma causerie, un peu prosaïque, mais pourtant de première utilité.

Une grand'mère aimant bien les petits Roubaisiens.

La Journée des Mères

Aux Organisations des Syndicats libres

Les syndicats libres de Roubaix, et deux de ses principales organisations qui s'y rattachent : la mutuelle « La Famille », et la coopérative « Les Travailleurs Réunis » tiennent à participer aux fêtes organisées en l'honneur des mères.

Dans ce but une fête de famille est organisée, 39 rue Henri Carrette, le samedi 21 mai, à 17 h.. Le grand chansonnier populaire Joseph Declercq, chantera les plus belles chansons familiales de son répertoire.

Au cours de cette soirée, un livret de 200 fr. de la caisse populaire, deux livrets de 100 fr. et deux livrets de 50 fr., seront tirés au sort entre les mères présentes, syndiquées ou ayant des syndiqués sous leur toit.

Un livret de 200fr. deux livrets de 100 fr. et deux livrets de 50 fr., seront tirés par la Mutuelle pour ses mères adhérentes présentes, ou mères ayant des mutualistes sous leur toit.

Un livret de 200 fr. deux livrets de 100 fr. et deux livrets de 50 fr., seront également tirés par la Coopérative, entre les mères coopératrices présentes ou ayant des coopérateurs sous leur toit.

Différents autres lots seront également tirés au sort. Les mères sont invitées à se faire accompagner de leur famille, mais elles seules auront droit aux tirages des lots.

Instructions Pratiques. — 1° Les mères syndiquées mutualistes ou coopératrices ou ayant des syndiqués, mutualistes ou coopérateurs sous leur toit, sont invitées à se faire inscrire 39, rue Henri Carrette, le lundi 16 mai, le mardi 17 et le mercredi 18, de 5 à 7 heures du soir. Un billet de tombola leur sera remis.

2° Il est indispensable de se munir du livret de famille, et du livret syndical, mutualiste ou de coopérateur.

3° Comme on pourra participer à la fois au tirage syndical, mutualiste et coopérateur, présenter ces différents livrets à la fois, si on les possède.

4° Le 21 mai, seules les mères présentent et inscrites au préable pourront participer aux tirages.

La commission tient à faire remarquer que les primes en argent qui seront tirées au sort, sont offertes par le Comité organisateur des différentes fêtes qui ont lieu à Roubaix.

A la Fraternelle des Combattants Roubaisiens

Le conseil d'administration a décidé, à l'occasion de la Journée des Mères, de procéder le dimanche 22 mai au tirage d'une prime de 200 fr. et de trois primes de 100 fr. entre les épouses des adhérents, mères d'un ou plusieurs enfants, ainsi que les adhérentes veuves ou ascendantes.

Inutile de se déranger pour se faire inscrire, les numéros des cartes de ceux qui ont payé leur cotisation pour 1927 participeront seuls au tirage.

La Caisse d'épargne participera à la Journée des Mères

Le Comité administratif de la Caisse d'Epargne a décidé d'allouer une somme de 500 fr., sous forme de remise de 25 livrets de 20 fr. qui seront réservés jusque la majorité, au profit d'enfants mineurs, dont les mères seront reconnues bénéficiaires.

Le film de la D.R.A.C. « Les Religieux de France » à Roubaix

Après Paris, Lille et Tourcoing, voici que Roubaix sera à son tour témoin des splendides manifestations qui accompagnent le film de la DRAC « Les Religieux de France ».

Pas une personne qui s'intéresse à nos religieux et à nos religieuses, pas une personne qui connaît le déni de justice dont ils souffrent en France, pas un ancien combattant, enfin, ne voudra manquer d'assister à l'une de ces magnifiques séances où se révéleront l'âme, la vie et le dévouement de la plus belle élite de France.

Tous doivent le voir! Ajoutons que les séances auront lieu en la coquette salle de la rue du Vieil-Abreuvoir, Central-Ciné-Théâtre, le lundi 23, le mardi 24 et le mercredi 25, à 8 h., et le jeudi de l'Ascension, à 15 h., sous la présidence de M. le chanoine Catteau, archiprêtre de Roubaix-Tourcoing.

Au cours de la présentation, M. Duforest, ténor-solo des Crick-Sicks, se fera entendre.

La location est ouverte dès maintenant, 10 bis, rue Nain (Tél. 15.07).

SOIREE DE GALA DU CLUB DES ETUDIANTS (I.T.R.)

Les amis de l'Institut Technique, bienfaiteurs des œuvres charitables soutenues par les étudiants, ont répondu avec empressement, à l'invitation du Comité du Club.

Une salle magnifique applaudira, mardi soir, les artistes de la Tournée Baret, dans une comédie délicieuse: « Peg de mon cœur » et les étudiants dans une revue plaisante: « On en voit d'crises ».

Le programme, pour lequel des couvertures ont été dessinées ou peintes par des artistes, renfermera les chansons de la revue... et constituera un joli souvenir.

Le Comité des fêtes prie ses invités d'arriver à l'heure exacte: le rideau se lèvera à 20 h. 15 exactement, sur le premier acte de la revue.

AUX « AMIS DU CONSERVATOIRE »

SOLENNITÉ HENRY RABAUD

C'est aujourd'hui, dimanche, à 16 heures, qu'aura lieu au Conservatoire, sous la direction de l'auteur, M. Henry Rabaud, membre de l'Institut, président de l'Académie des

M. Henry Rabaud

Beaux-Arts, directeur du Conservatoire national de Musique, l'audition de « Job », oratorio pour soli, chœurs, orgues et orchestre.

Pour ce gala, les «Amis du Conservatoire» se sont assuré le concours de MM. A. Legrand et Guenot, de l'Opéra-Comique, qui chanteront respectivement les partitions du « Récitant » et de « Job ». Mlle Mounier chantera la partition du soprano-solo. Les chœurs seront composés des ténors et basses du Choral Nadaud (sous-directeur: M. Quivy), ainsi que des soprani et contralti du Conservatoire (chef : M. A. Duhamel). L'orchestre du Conservatoire, qui sera au complet, comprendra les solistes suivants:

Violon-solo, M. Lecomte; violoncelle-solo, M. Moneuez; deuxième violon-solo, M. Duhamel; alter-solo, M. Vanderveldn, ainsi que M. Jamet, harpiste des Concerts Lamoureux et M. Meyer à l'orgue.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le concours annuel du 2 juin prochain, de 8 h. à midi, se tiendra pour les élèves (garçons et filles) des établissements d'enseignement de Roubaix, dans les bâtiments de l'Ecole municipale des filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul, au premier étage.

UNE FÊTE DE CHARITÉ AU CERCLE SAINT-ELOI. — Les œuvres si intéressantes de la paroisse Sainte-Elisabeth exigent des ressources considérables. A cet effet, un Comité organise une fête de charité et une Foire aux plaisirs, qui auront lieu les 5 et 6 juin (fête de la Pentecôte), au Cercle Saint-Eloi, rue de Rocroi.

Nous aurons l'occasion de revenir sur cette intéressante fête de charité.

L'HORLOGE DE L'HOTEL DES POSTES. — C'est avec satisfaction que les Roubaisiens voient s'achever la construction de l'Hôtel des Postes. Il y a quelques jours, on pouvait voir placer les quatre cadrans de la grande horloge et hier, celle-ci a été mise en marche. Toutefois le carillon est resté muet. Une dernière mise au point est nécessaire et dès qu'elle sera faite, les cinq cloches qui se trouvent dans le campanile, lanceront dans l'air les notes gaies du carillon de Westminster.

UNIONS DES FAMILLES NOMBREUSES des QUARTIERS SAINT-MARTIN, SACRÉ-CŒUR ET NOTRE-DAME. — Seuls participeront au tirage de la prime de 500 francs qui leur est réservée, ceux qui avant le 19 mai, dernier délai, auront déposé sous enveloppe cachetée à l'adresse suivante: « Union de Familles Nombreuses de Roubaix, 2, rue de la Gare », leur carte rose d'adhérent en règle pour 1927. Cette carte leur sera remise après la Journée des Mères.

MUTUELLE NADAUD. — C'est aujourd'hui, dimanche, qu'a lieu l'assemblée générale, salle Sainte-Cécile, 23, rue St-Georges, sous la présidence de M. Fernand Motte, président d'honneur.

La réunion commencera à 10 h. Les sociétaires sont priés d'être exacts à l'heure indiquée.

L'ordre du jour comporte: Le rapport de la Commission de contrôle et de la Section féminine; le compte-rendu de l'assemblée générale de l'Union départementale; la question de la Réassurance et de la Pharmacie; la fête du 12 juin.

Les noms des soixante-neuf nouveaux sociétaires seront soumis à l'acceptation de l'assemblée.

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE. — Le concours annuel du 2 juin prochain, de 8 h. à midi, se tiendra pour les élèves (garçons et filles) des établissements d'enseignement de Roubaix, dans les bâtiments de l'Ecole municipale des filles de la rue Saint-Vincent-de-Paul, au 1er étage.

BRADERIE DU JEAN-GHISLAIN. — Dans sa dernière réunion tenue chez M. Chagnon, rue de l'Ommelet, le Comité a pris toutes ses dispositions en vue d'assurer le succès de la braderie du Jean-Ghislain, le lundi de la Pentecôte. Il remercie les commerçants et débitants pour le bon accueil qu'ils ont réservé au collecteur.

Une dernière réunion aura lieu chez M. Girod, 133, rue de l'Ommelet, le mardi 17 mai, à 19 h. 30. Le programme des festivités paraîtra incessamment.

HALLE FLIPO. — Beurre, 17.50; extra, 19 et 21; Hollande, 8.50. Margarine, 10.50. Biscuits, 7 à 11 fr. 37653d

VACCINATION ANTIVARIOLIQUE. — Aujourd'hui, dimanche, de 10 à 11 h., séance de vacciuations gratuites dans un local du Service d'hygiène, rue de Cassel, 45 (Square Wibaux).

DERNIÈRE HEURE

Le sort de Nungesser et de Coli

DES ORDRES DE RECHERCHES SONT DONNÉS A L'ESCADRE ALLEMANDE

Berlin, 14 mai. — L'escadre allemande, qui se trouve actuellement dans la partie septentrionale de l'Atlantique, a reçu l'ordre radiotélégraphique d'effectuer des recherches dans le but de retrouver les aviateurs français Nungesser et Coli et de surveiller également les aviateurs américains qui ont projeté de traverser l'Atlantique.

UNE FEMME A VU UN AVION...

Harbour-Grace (Terre-Neuve, 14 mai. — Une femme a déclaré qu'elle avait vu un avion survoler Bearcoven lundi, vers 10 h. du matin.

Deux hommes ont confirmé cette déclaration.

NUNGESSER ET COLI N'ONT PAS ÉTÉ RETROUVÉS A LA BAIE DE LA TRINITÉ

Saint-Jean-de-Terre-Neuve, 14 mai. — On dément le bruit selon lequel Nungesser et Coli auraient été retrouvés à la baie de la Trinité.

Le remorqueur français « Gouverneur-Ancenis », venant de Saint-Pierre, est arrivé à Burin. Il a pris un pilote à bord et est parti aussitôt pour la baie de Plaisance.

UN AVION S'ECRASE SUR LE SOL DANS L'INDRE-ET-LOIRE

Les deux aviateurs sont blessés

Tours, 14 mai. — Un appareil du 31e régiment d'aviation du camp de Parcay-Meslay, monté par les sergents Marion et Bornes, effectuait, vers 22 heures, des exercices nocturnes, lorsque par suite d'une panne de magnéto, il s'est écrasé sur le sol près de Monnaie. Les deux aviateurs sont grièvement blessés.

UN NOUVEAU RECORD DE VOL A VOILE

On mande de Rossitten, sur la côte de la Prusse Orientale, que le pilote allemand Schulz a établi un nouveau record mondial de vol à voile. Celui-ci ayant pris le départ à 11 h., aurait atterri à 12 h. 45 près de Memel, après avoir parcouru 62 kilomètres.

LE LIEUTENANT THORET VA TENTER PARIS-MOSCOU EN AVIONNETTE

Le Bourget, 14 mai. — Le lieutenant Thoret est arrivé ce matin à 10 h., au Bourget, venant d'Issy-les-Moulineaux, à bord d'une avionnette 40 CV, avec laquelle il compte tenter, lundi, le vol Paris-Moscou sans escale.

Il compte réaliser ce vol avec une quantité d'essence de 300 litres.

Le Congrès de l'Union nationale des Combattants à Clermont-Ferrand

Clermont-Ferrand, 14 mai. — Le Congrès de l'U.N.C. a voté également des vœux relatifs à la sécurité des frontières et demandant que l'aviation reçoive tout le développement nécessaire.

En ce qui concerne la question des dettes, le Congrès se félicite des succès obtenus par l'Association au cours de la campagne entreprise pour éviter la ratification des accords de Londres et Washington.

Le Congrès fait confiance au conseil d'administration national pour profiter de la venue en France des délégués de la Légion américaine afin de leur faire comprendre les légitimes désirs du peuple français qui veut acquitter la dette qu'il reconnaît devoir dans le plus bref délai possible, mais en nature étant donné qu'il a reçu lui-même des marchandises et non des espèces.

En ce qui concerne la sécurité, le Congrès reste fidèle à la doctrine pacifique, mais prudente envers les anciens ennemis et aux résolutions du 16 janvier 1927.

Le Congrès constate avec peine que la solidarité interalliée s'est affaiblie au cours de ces dernières années, au point que la France s'est vue obligée de se défendre contre les demandes excessives de ses alliés pendant que seule ou presque seule, elle devait assurer l'exécution du traité de Versailles.

Le Congrès décide de demander au Conseil national de faire mettre à l'ordre du jour du Congrès de Bucarest l'examen des moyens propres à assurer à l'avenir les relations entre les peuples associés pendant la guerre.

Considérant que la S. d. N. s'est généralement bornée à des observations très platoniques lors des conflits qui ont surgi au cours de ces derniers temps et même s'est parfois abstenue de tenter de jouer le rôle de médiatrice pour lequel elle a été conçue, l'U.N.C. exprime le vœu que la S. d. N. cesse d'être une personne exclusivement morale et dispose d'une force constamment supérieure à celle de toute alliance réalisable entre deux ou plusieurs nations affiliées ou non, afin de pouvoir rappeler efficacement au respect de ces principes, ceux que l'intérêt aurait entraîné à les oublier.

Les pouvoirs des membres sortants du Conseil d'administration du Congrès ont été renouvelés.

LE CONGRÈS DE LA FÉDÉRATION RADICALE ET RADICALE-SOCIALISTE DE LA SEINE

Paris, 14 mai. — La première journée du Congrès de la Fédération radicale et radicale-socialiste de la Seine s'est tenue aujourd'hui, sous la présidence de M. Louis Ripault.

A propos de la réforme électorale législative, le Congrès a adopté un vœu demandant que le scrutin uninominal à deux tours soit rétabli pour les élections législatives de 1928.

ARRESTATION D'UN ESCROC DÉMARCHEUR DE STAVISKY

Paris, 14 mai. — Ce matin, à 11 h. 30, M. Charpentier, commissaire de police mobile a retrouvé un nommé Jules Gonnin, 48 ans, originaire de Poitiers, l'un des démarcheurs de Stavisky, recherché par divers parquets. Gonnin est accusé d'avoir escroqué dans le département du Doubs, plus de deux millions et demi.

Après interrogatoire, Gonnin a été envoyé au Dépôt.

Dernières Nouvelles Sportives

LAWN-TENNIS

FINALE DE LA COUPE DU COMITÉ RÉGIONAL. — Cette finale se jouera aujourd'hui dimanche 15 mai, sur les terrains du N.L.T.C., avenue Pasteur, à Lambersart. Les adversaires en présence seront : le Roubaix Tennis-Club et le New-Lawn-Tennis-Club. La composition des équipes est la suivante :

R.T.C. — Simples : MM. J. Bonte, M. Masurel; remplaçant, D. Vernier; — Double : MM. J. Bonte, Charles Serépel; remplaçant, D. Vernier.

N.L.T.C. — Simples : MM. Ducrocq, Ph. Motte; — Double : MM. P. Ducrocq-Th. Motte; remplaçants, J. Thellier de Poncheville, Y. De la Courtie.

Deux simples seront joués à 10 h.; les deux autres simples à 15 h.; le double à 17 h.

Au cours de la matinée, l'équipe « A » du N.L.T.C. rencontrera l'équipe « B » du R.C.R., pour la Coupe de Consolation du T.O.L.

Les six simples et les trois doubles seront tous joués dans la matinée.

CYCLISME

LA COURSE BORDEAUX-PARIS. — Bordeaux, 14 mai. — Le départ de la classique épreuve Bordeaux-Paris a été donné ce soir aux Quatre Pavillons, aux 11 concurrents engagés, en présence d'une foule nombreuse : Adelin Benoit, Bottechia, L. Buysse, Achille Souchard, Georges Ronsse, Julien Delbecque, Léopold Matton, Ferdinand Le Drogo, René Gérard, Gustave Vanslembro